



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 10 décembre 2025 DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Secrétaire de séance : M. Stéphane LARTIGUE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 28
Nombre de votant-e-s : 32

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, Mme Anne BARBET,
M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoint,
Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme
Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA,
Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, Mme Monique ASSO, M. André
LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSEN, M. Jacques
MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Clément SERVAT, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ,
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ,
- Mme Françoise STIOPHANE donne pouvoir à Mme Marie SAYERSE,
- M. Daniel LACRAMPE donne pouvoir à M. Clément SERVAT.

Était absent :

- M. Pierre BAHOM

37 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - SUPPRESSIONS DE POSTES

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil municipal, compte tenu des nécessités de service, de fixer l'effectif des emplois à temps complet ou non complet nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste), même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Social Territorial.

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du **24 novembre 2025**,

Considérant la nécessité de supprimer :

Envoyé en préfecture le 15/12/2025

Reçu en préfecture le 15/12/2025

Publié le



ID : 064-216404228-20251210-DEL_25_12_10_38-DE

Un emploi aux Services techniques - grade d'Ingénieur principal

Date de la suppression : **1^{er} janvier 2026**

Motif de la suppression : Poste vacant sur le tableau des effectifs suite au décès de l'agent.

Un emploi à la DVCI - grade d'Educateur des Activités Physiques et Sportives principal de 1^{ère} classe à Temps complet

Date de la suppression : **1^{er} janvier 2026**

Motif de la suppression : Poste vacant sur le tableau des effectifs suite à avancement de grade.

Un emploi aux Services Techniques au grade d'Agent de maîtrise principal à Temps complet

Date de la suppression : **1^{er} janvier 2026**

Motif de la suppression : Poste vacant sur le tableau des effectifs suite à disponibilité pour convenances personnelles.

Un emploi au service de l'EAU au grade d'Agent de maîtrise principal à Temps complet

Date de la suppression : **1^{er} janvier 2026**

Motif de la suppression : Poste vacant sur le tableau des effectifs suite à départ à la retraite

Un emploi aux Services Techniques au grade d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à Temps complet

Date de la suppression : **1^{er} janvier 2026**

Motif de la suppression : Poste vacant sur le tableau des effectifs suite à disponibilité pour convenances personnelles.

Un emploi d'Adjoint d'entretien et d'animation au service Education

Grade : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Durée hebdomadaire de l'emploi : Temps complet

Date de la suppression : **1^{er} janvier 2026**

Motif de la suppression : Poste vacant sur le tableau des effectifs suite à départ à la retraite

Un emploi d'assistante administrative au grade d'Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à Temps complet

Date de la suppression : **1^{er} janvier 2026**

Motif de la suppression : Poste vacant sur le tableau des effectifs suite à mutation au CCAS

Un emploi d'agent d'entretien et d'animation au grade d'Adjoint technique à Temps non complet (33/35^{ème})

Date de la suppression : **1^{er} janvier 2026**

Motif de la suppression : Poste vacant sur le tableau des effectifs suite à départ en retraite pour invalidité

Un emploi d'agent d'animation et d'entretien

Grade : Adjoint d'animation

Durée hebdomadaire de l'emploi : Temps complet

Date de la suppression : **1^{er} janvier 2026**

Motif de la suppression : Poste vacant sur le tableau des effectifs suite à avancement de grade

Un emploi d'agent d'animation et d'entretien

Grade : Adjoint d'animation

Durée hebdomadaire de l'emploi : Temps complet

Date de la suppression : **1^{er} janvier 2026**

Motif de la suppression : Poste vacant sur le tableau des effectifs suite à avancement de grade

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **ADOpte** les propositions de Monsieur le Maire,

- **MODIFIE** le tableau des emplois à compter du 1^{er} Janvier 2026, tel que proposé.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 10 décembre 2025.

Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE





Bernard UTHURRY
